

LAVAL-EN-BELLEDONNE

La sécurité routière en question sur le territoire
de notre commune



Tout s'était terminé..... Sans bobos

La sécurité routière à LAVAL-EN-BELLEDONNE

- Rappel des principaux points soulevés lors des réunions de hameaux
- Information sur les données chiffrées de notre réseau routier
- Compte rendu de l'inventaire réalisé par le cabinet Grési-Conseil
- Présentation de quelques exemples d'aménagements possibles

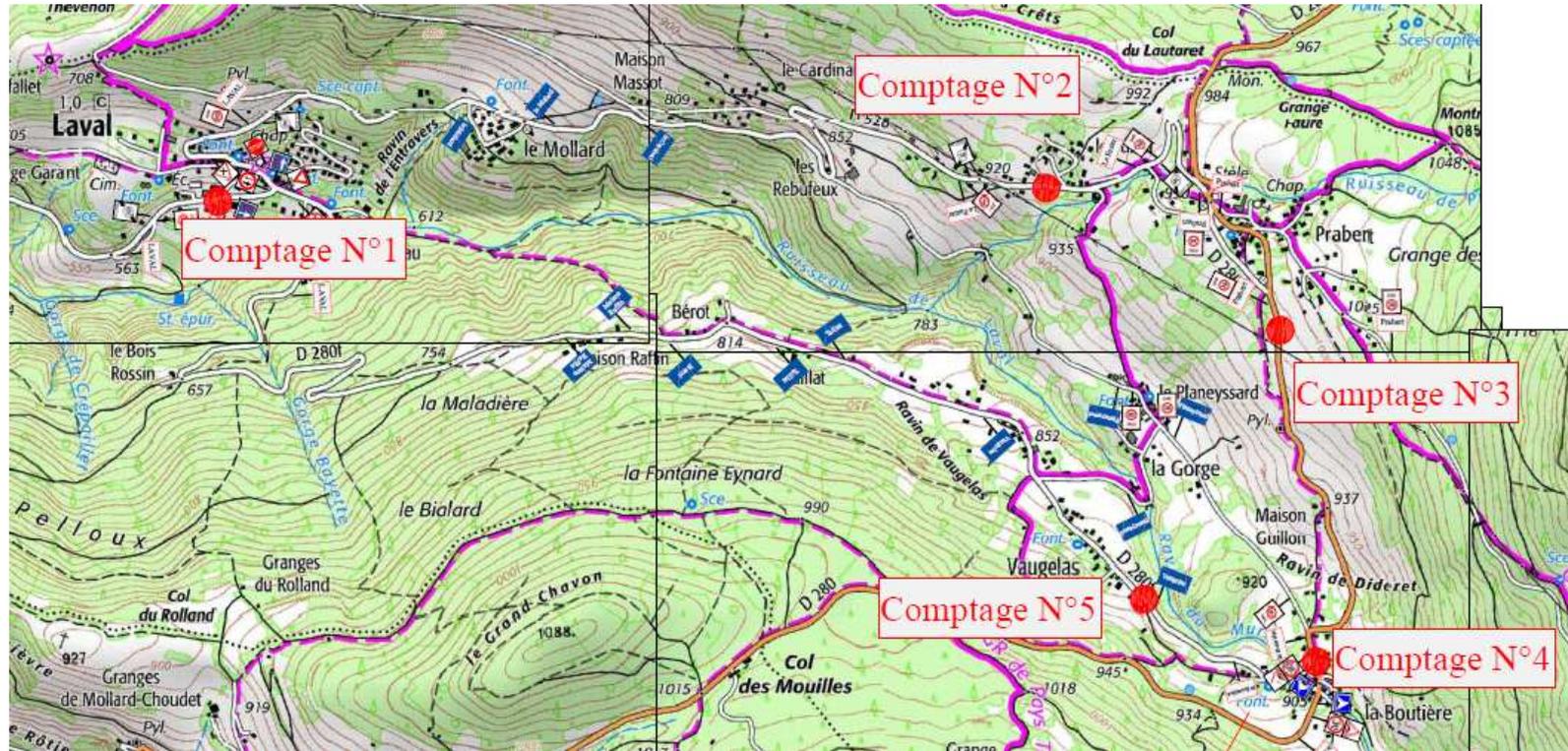
Ce qui est ressorti de nos réunions de hameaux

- Des ressentis de vitesses excessives
- Des profils routiers insécurisants
- Présence de mobilier urbain pouvant constituer des obstacles
- Une signalisation insuffisante:
 - Panneaux
 - Marquage au sol
- Des cheminements piétons insuffisants ou inexistants à des endroits perçus comme nécessaires
- Des comportements inciviques

Le réseau routier

- Les voies départementales: 16 km
- Les voies communales : 11 km environ

Les comptages



N° Comptage	Position	Débit journalier	Limitation vitesse (Km/h)	V85 (Km/h)	excès de vitesse	
1	RD 528 Bourg de Laval À proximité bar des Alpes	437	50	39	0,90%	2018
1 bis	RD 528 Bourg de Laval À proximité bar des Alpes	345	30	49	82,23%	2019
2	RD 528 secteur Le Fuzier	385	50	41	2,70%	2018
3	RD 280 avant entrée Prabert (coté La Boutière)	126	80	54	0,20%	2021
4	RD 280 Intérieur de La Boutière	113	50	43	1,70%	2021
5	RD 280F après entrée du Vaugelas	101	80	58	0,10%	2021

Aménagements

Qui peut faire quoi et où?

- La Commune:
 - Pouvoir de police du Maire **et** permissions de voirie sur les voies communales
 - Pouvoirs de police du Maire sur les sections de route départementales en agglomérations
- Le Département
 - Permissions de voirie et pouvoir de police sur les routes départementales hors agglomérations

Actions qui pourraient être menées

Lisibilité et cohérence de la signalisation

- Signalisation verticale:
 - Toilettage général de la signalisation verticale
 - Remplacement des zones 30 par des limitations à 30 km/h.
 - Signalisation des obstacles: angles saillants de maison, débordement de toitures etc....
- Reprises des signalisations horizontales:
 - Marquage axial route étroite ponctuellement
 - Bandes de rives (ponctuellement Le Fuzier, Le Bourg en approche des carrefours avec priorité)
 - Logos vitesse, alternats, approche école etc.... Pour rappel au sol de la signalisation verticale
 - Cheminements piétons (Prabert, D280F la Martelière)

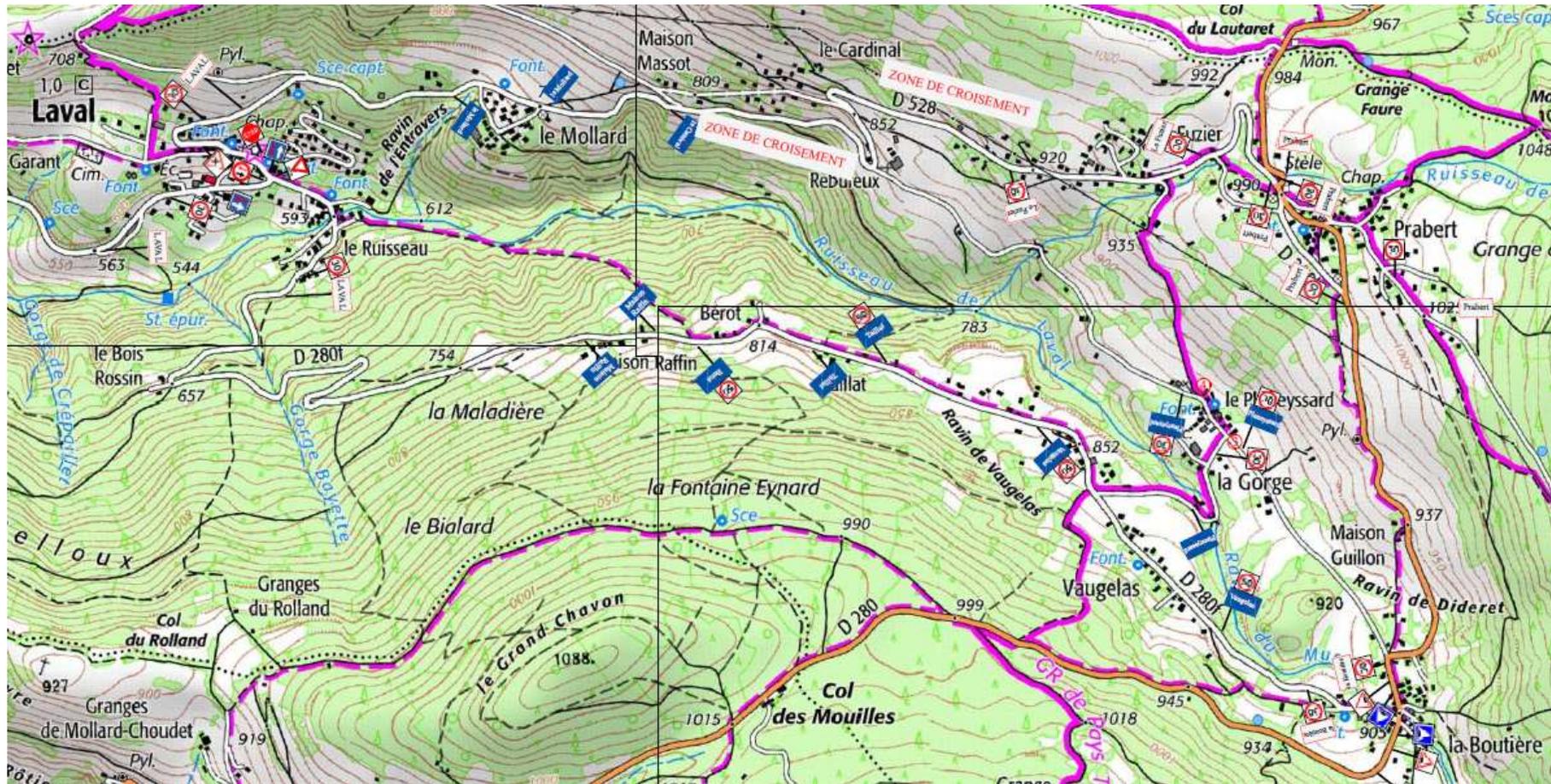
Agir sur la vitesse

- Aménagement des régimes de vitesses sur la route de l'envers (D280F):
 - Le pouvoir de police y appartient au Département, il serait judicieux de limiter à 50 km/h les sections de cette RD les plus urbanisées
- Aménagements de sécurité type ralentisseurs et/ou alternats:
 - Notamment traversée de Planeysard
 - Réaménagement de l'alternat devant l'hôtel des alpes

Agir sur les chaussées

- **Facilitation des croisements:**
 - Route de l'envers : Le Département est gestionnaire de la voirie, l'opportunité de créer des cunettes circulables est à discuter avec sa Direction de l'Aménagement.
 - Route de Belledonne (D528) : Créer des zones de croisement entre La Mollard et Le Fusier
- **Suppression des obstacles potentiellement dangereux:**
 - type bacs à fleurs

Vue générale de la commune



Signalisation, aménagements
possibles

Le Bourg



L'alternat Hôtel des alpes

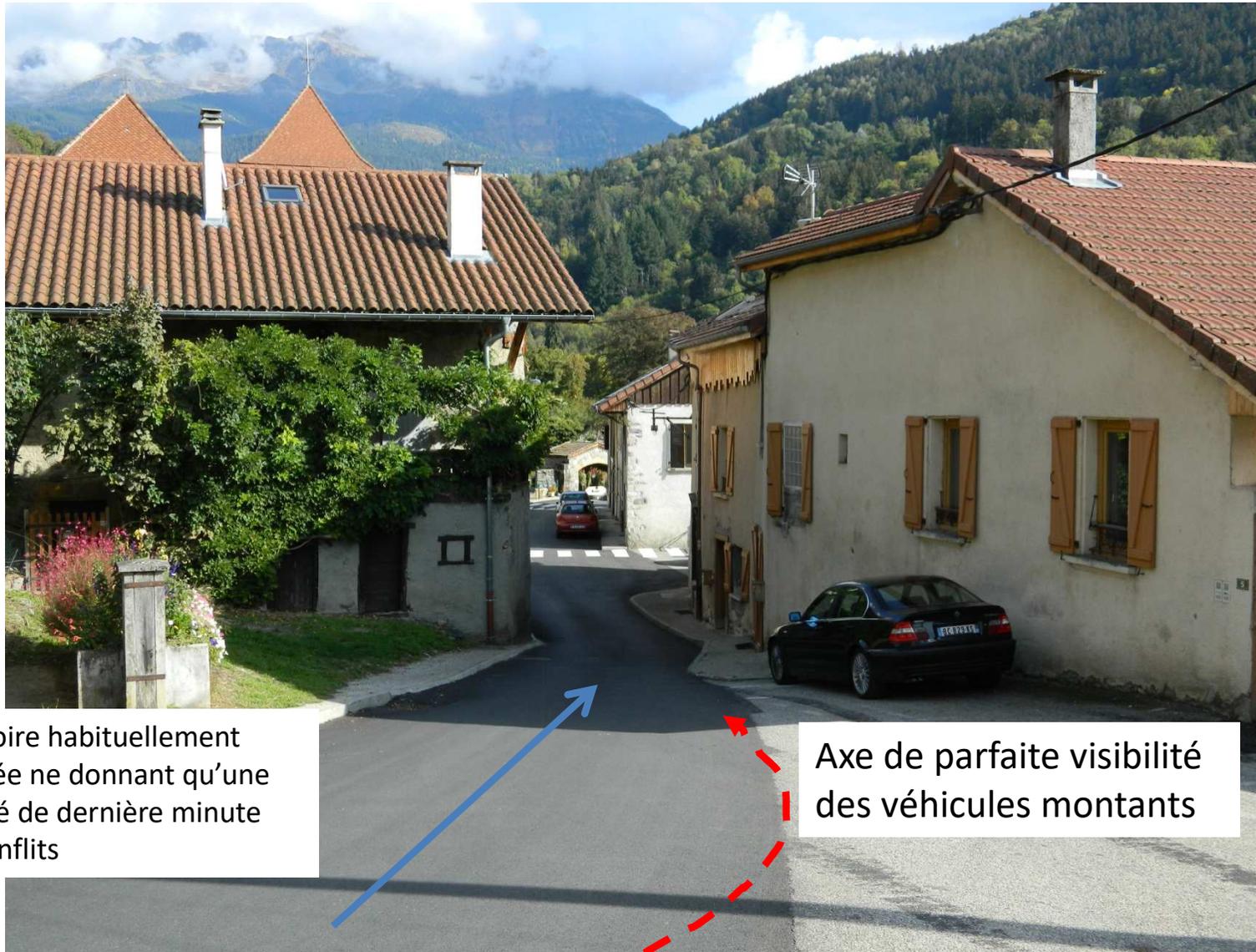


Virage de La Martelière



Marquage axial au sol pour aider à négocier le virage en restant à droite

Comment faire que les véhicules descendants, non prioritaire se placent dans l'axe de visibilité AVANT de s'engager dans le goulot d'étranglement?



Trajectoire habituellement observée ne donnant qu'une visibilité de dernière minute d'où conflits

Axe de parfaite visibilité des véhicules montants

Le FUZIER

Réaliser des zones de croisement pour faciliter la circulation dans des sections où la visibilité est suffisante:

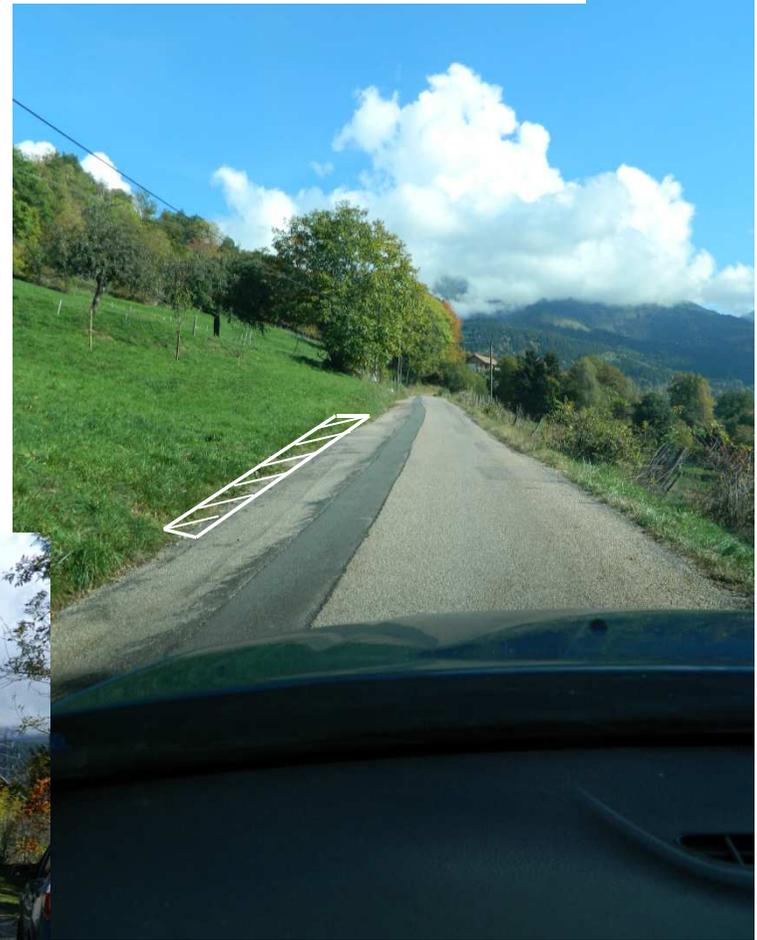


Zones de croisement possible?

D528 Sortie du virage Carnival



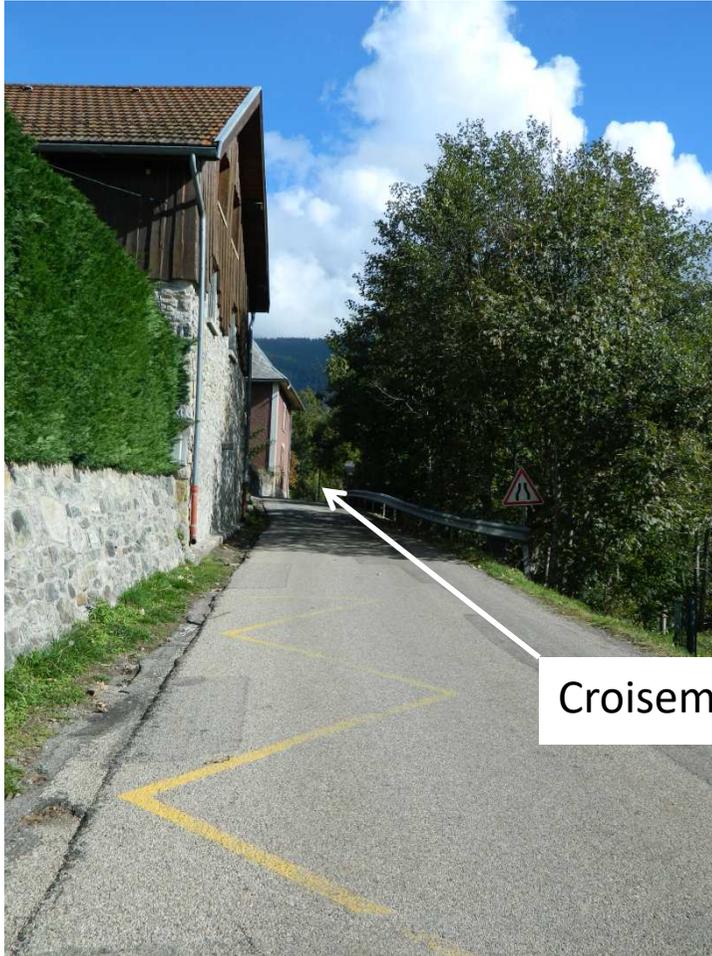
D528 suite vers le Fuzier



D528 Entrée du Fuzier

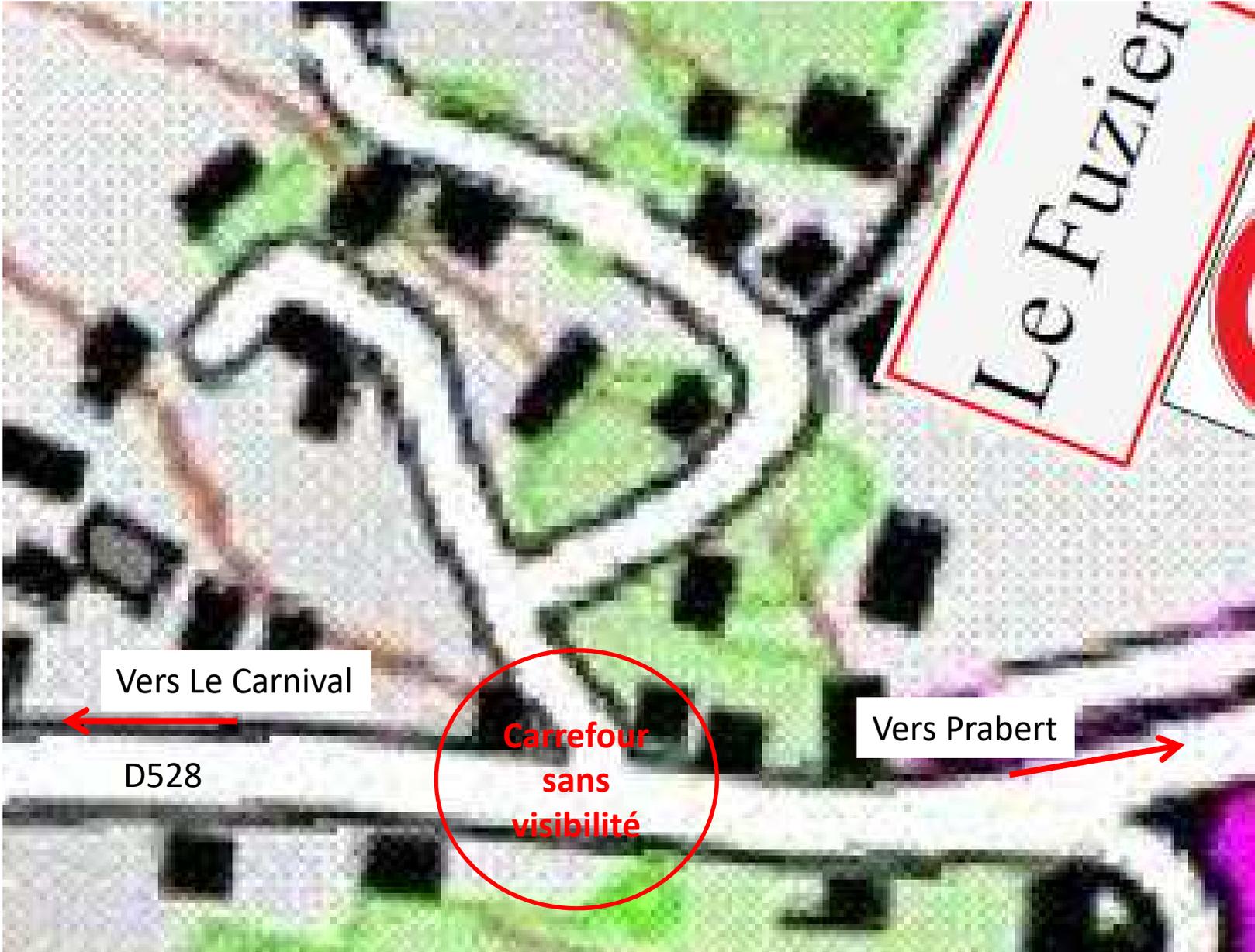


Le Fuzier, passage très étroit



Croisement difficile

Sécuriser le carrefour du chemin du Lautaret
avec un miroir réglementaire et un stop.



Vers Le Carnival



D528

Carrefour
sans
visibilité

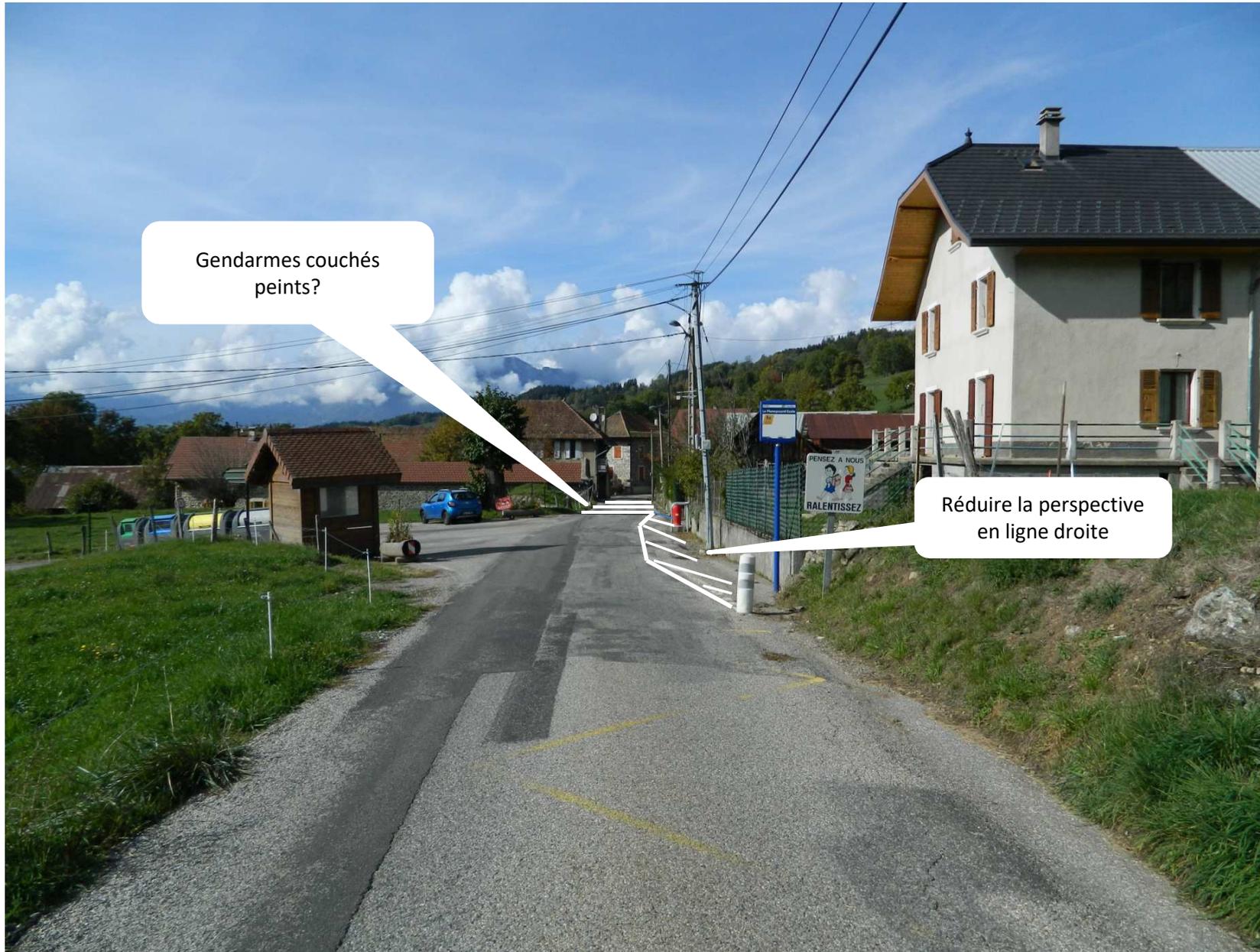
Vers Prabert



Planeyssard



Comment ralentir la vitesse à l'entrée Est du hameau?



Gendarmes couchés
peints?

Réduire la perspective
en ligne droite

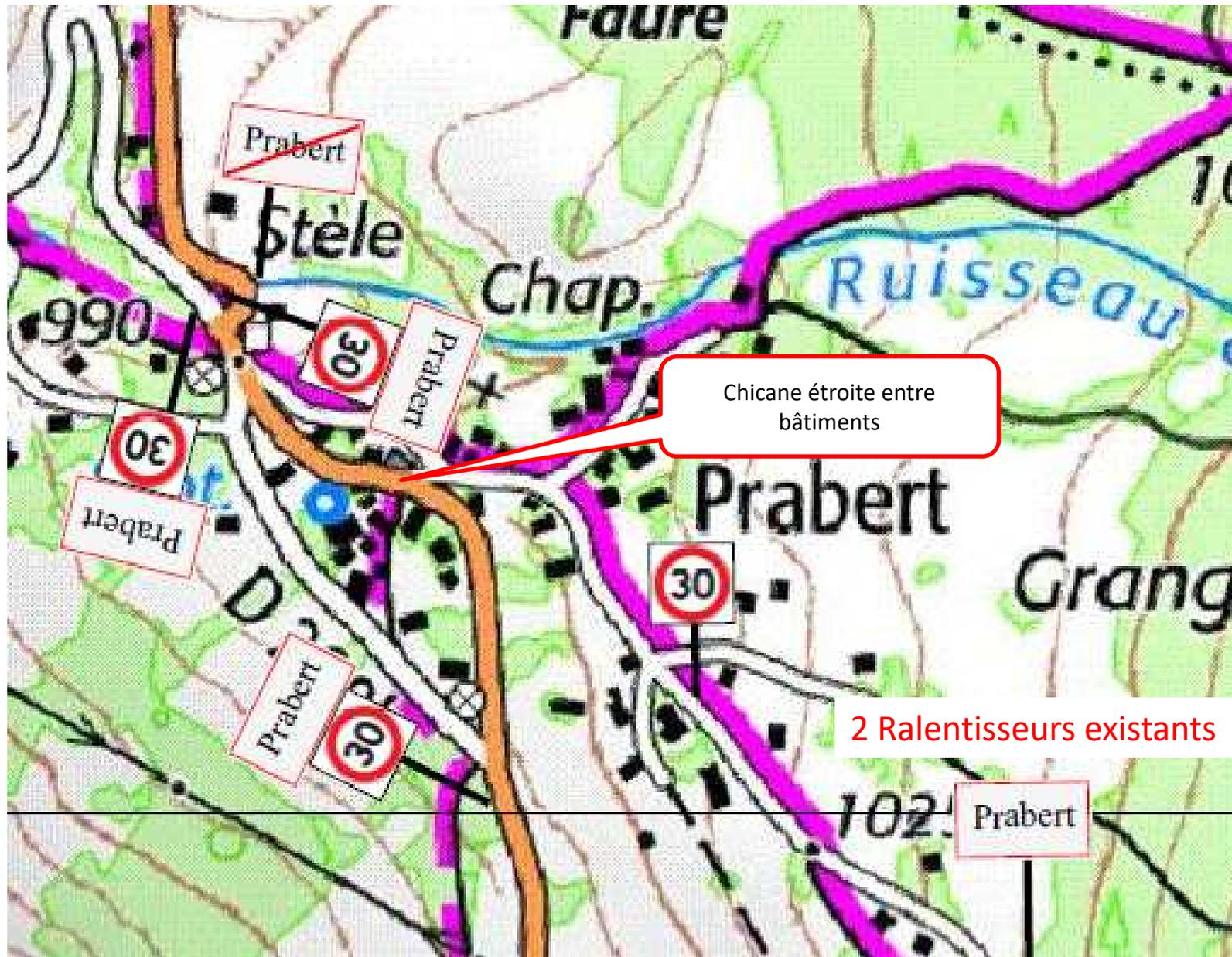
Baliser les angles saillants des habitations?



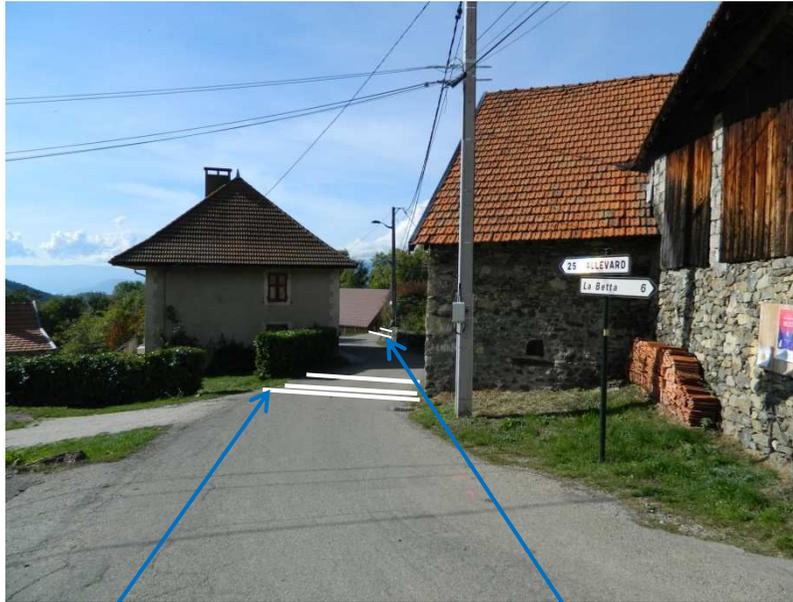
La Boutière



Prabert



Prabert



Route en chicane étroite, réduire la vitesse

Gendarmes couchés entrée et sortie?



D528 entre le Carnival et le Mollard, carrefour route de Lancelot



D528 virage sous Le Carnival, carrefour route de Planeysard

Marquage axial pour « éviter » que les véhicules montants ne prennent le virage à la corde comme c'est le cas actuellement ?



Vaugelas, Route l'envers (D280F)

Le Département limiterait la vitesse maximum à 50 km/h dans cette zone continue d'habitat.



BEROT



Etape suivante

- Arrêter les partis d'aménagement
- Préciser le budget
- Organiser la maîtrise d'œuvre de la réalisation des aménagements
 - Le coût global d'une version idéale
 - Le séquençage par thèmes:
 - Signalisation verticale
 - Signalisation horizontale
 - Travaux éventuels sur la voirie
- Voter les budgets

En conclusion,

le conseil municipal, après avoir confronté vos demandes de sécurisation du réseau routier de la commune et votre souhait de tendre vers une circulation apaisée de la circulation à l'expertise d'un bureau de conseil et en partenariat avec le Département, s'engage à mettre rapidement en œuvre les moyens les mieux adaptés pour répondre à vos attentes.

Cependant n'oublions pas que chacun d'entre nous, au volant, au guidon ou à pieds, est acteur et responsable de la sécurité routière.